



Baisse de la vitesse sur les routes départementales, "le gouvernement se trompe de cible"

jeudi 11 janvier 2018, par [lpe](#)

Après l'annonce ce début de semaine par le gouvernement d'une baisse généralisée de la vitesse maximale à 80km/h sur les routes départementales, les réactions ont été nombreuses ... et majoritairement négatives. Nous avons interrogé sur ce sujet le vice-président du Département des Deux-Sèvres en charge des routes : Philippe Brémond. L'élu est également maire de Nueil-les-Aubiers, commune du Bocage Bressuirais et connaît donc très bien les axes de circulation du territoire. Pour lui, *"le gouvernement se trompe de cible."*

Quel impact cette mesure va t-elle avoir pour le Département ?

Nous allons devoir remplacer une quarantaine de panneaux de signalisation. Ce n'est pas énorme et je n'en ai pas chiffré le coût, mais le problème est ailleurs.

Quelle est donc votre analyse de cette mesure qui devrait s'appliquer au 1er juillet prochain ?

Avec mes collègues élus du Département et le Président Favreau, nous avons clairement exprimé notre avis : nous ne pouvons que saluer la volonté du gouvernement de réduire la mortalité sur les routes, l'action est donc louable et ne se limite pas à cette mesure. D'autres ont été annoncées, concernant notamment l'usage du téléphone portable au volant, et elles semblent adaptées. Par contre, la vitesse, et les statistiques le prouvent, n'est qu'un facteur aggravant. En Deux-Sèvres par exemple, 35% des accidents sont liés à l'alcool, 17% à la consommation de stupéfiants, si on y ajoute l'inexpérience des jeunes permis et la baisse de vigilance des seniors, il reste un petit pourcentage directement lié à la vitesse. Nous avons donc émis collégialement une opinion défavorable face à cette baisse de limitation de vitesse sur nos routes. Elle conduit à sanctionner l'ensemble des conducteurs pour une petite partie d'irréductibles indisciplinés et ce n'est pas normal.

Le département est traversé du nord au sud par de grands axes concernés par cette mesure, concrètement, on peut craindre un effet contre-productif, qu'en pensez-vous ?

Effectivement, les Deux-Sèvres sont traversés par des axes très fréquentés (N149, D938, D743) et comme la vitesse maximale pour les poids lourds et les jeunes permis est actuellement de 80km/h on va se retrouver avec des files importantes de véhicules générant des ralentissements. Il est à craindre que l'énervement gagne certains conducteurs. Il est déjà courant de voir des poids lourds doubler des voitures roulant à peine à 90.

Si on abaisse la vitesse des poids lourds de 10km/h pour la porter à 70, je ne pense pas que les entreprises de transport supporteront le manque à gagner.

Bref, c'est une réforme qui me semble précipitée alors qu'il aurait été simple, comme nous le faisons localement avec la Préfecture, les services de gendarmerie, de travailler dans la concertation et surtout de mettre des moyens pour faire respecter les règles qui existent déjà !

